

Découvrez l'Avis du Comité national d'observation et d'évaluation (CNOE) et la synthèse de l'enquête de l'ANCT.



Les acteurs des Cités éducatives ont été très fortement mobilisés dans la gestion de la crise du Covid-19 pour assurer la continuité éducative et plus largement pour mener des actions de solidarité et de maintien du lien avec les jeunes des territoires concernés.

La dynamique des Cités éducatives, de par son ambition de renforcer la dynamique collective autour de la communauté éducative, a-t-elle eu un effet facilitant dans ce contexte particulier ? Basée sur une enquête menée auprès des 80 Cités, la réponse est oui selon le Comité national d'observation et d'évaluation (CNOE) et l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires.

L'avis du CNOE : "Les cités éducatives, une organisation collaborative confortée par l'épreuve du feu"

Dans son avis disponible [en cliquant ici](#) [1], le CNOE souligne que "*Le modèle de fonctionnement des cités éducatives a montré sa pertinence en situation de crise, il a pu montrer qu'il n'est pas « un dispositif de plus », mais un facilitateur de mobilisation collective*". Le comité met en lumière la "dynamique exceptionnelle" à l'oeuvre de la part des acteurs éducatifs.

En tant qu'observateur de l'expérimentation, le CNOE porte une attention particulière sur quatre points :

1. **La gouvernance locale**, qui doit être équilibrée, horizontale, en phase avec le terrain, et disposer d'une marge d'autonomie ;
2. **L'école hors l'école**, que la crise a rendue nécessaire par les collaborations entre acteurs, doit être un acquis pour la suite, autour notamment du numérique éducatif, du mentorat, et du couple enseignants/parents à conforter, ainsi que du rôle du tissu associatif ;
3. **La prise en charge globale des enfants et des familles** en difficulté, à organiser avec

l'ensemble des acteurs sanitaires et sociaux, comme l'a montré par exemple l'enjeu de l'aide alimentaire ;

4. **Le champ des pratiques culturelles**, particulièrement disparate selon les familles, doit faire l'objet d'un effort redoublé, notamment pendant la période des vacances et à la rentrée, afin d'ouvrir plus largement l'horizon des enfants et des jeunes des quartiers concernés.

Constats, initiatives et perspectives : les résultats de l'enquête de l'ANCT

Les résultats complets de l'enquête sont disponibles [en cliquant ici](#). [2] L'enquête permet de faire ressortir plusieurs points saillants :

- Des acteurs fortement mobilisés : les acteurs de la réussite éducative se sont fortement mobilisés, avec des associations présentes pour maintenir le lien sur le terrain. Le cadre collaboratif de la cité éducative a été dans ce contexte facilitant et sera à renforcer encore.
- L'enjeu de la fracture numérique : la continuité pédagogique est rendue difficile par un sous équipement numérique. De nombreuses initiatives se sont mises en place pour y répondre, en partie grâce à l'utilisation du Fonds de la cité éducative et via le déblocage en urgence de crédits.
- La priorité mise sur la continuité pédagogique, à travers un accompagnement renforcé, visant notamment à prévenir le décrochage.
- L'accompagnement péri et extra scolaire a également été maintenu et réinventé, avec des initiatives centrées notamment sur le soutien psychologique et l'aide alimentaire entre autres, sans oublier l'ouverture culturelle et ludique.



**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**



23 avril 2020
Dossier suivi par
Christine ABROSSIMO V
Claire de RESSÉGUIER
Coordination nationale des
Cités éducatives
citeseducatives@anct.gouv.fr

La continuité éducative dans les cités éducatives pendant le confinement :

Urgence, initiatives et perspectives

Les enseignements d'une enquête

Annexes :

- Modalités de travail relatives à la continuité éducative et pédagogique mises en place par les cités éducatives franciliennes, par Nadette Fauvin, coordonnatrice régionale (Préfecture et Rectorat d'Ile-de-France)
- Ressources
- Formulaire d'enquête
- droit de réponse de la cité éducative du Grand Mirail (Toulouse)

Afin de mieux connaître, partager et trouver des réponses à la situation de confinement due à la crise sanitaire, l'ANCT (coordination nationale des cités éducatives) a diffusé le 30 mars un questionnaire aux 80 cités éducatives, parallèlement à un questionnaire adressé au réseau des coordonnateurs du programme de réussite éducative (PRE).

En quelques jours, la plupart des délégués du préfet et correspondants communaux avaient déjà répondu de manière très complète, en lien avec les principaux de collège chefs de file. Qu'ils en soient remerciés et encouragés à continuer à faire part à la coordination nationale des cités éducatives des actions et propositions pour contribuer à la continuité éducative.

Cette note fait la synthèse nationale des réponses au questionnaire, enrichie par une note réalisée par la coordinatrice régionale Ile de France sur les *Modalités de travail relatives à la continuité éducative et pédagogique mises en place par les cités éducatives franciliennes*, qui développe particulièrement les enjeux numériques et pédagogiques.

- I) Des « alliances éducatives » réactives et fortement mobilisées
- II) La bataille du numérique
- III) La continuité pédagogique : une priorité unanimement soutenue
- IV) L'accompagnement éducatif des familles et des jeunes : des liens renforcés

Conclusion : les cités éducatives et le jour d'après

AGENCE NATIONALE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES

Poids : 902.6 Ko

[Téléchargement](#) [3] [Favoris +](#) [4]

N°CNOE20/01
Le 20 mai 2020



Le Comité National d'Orientation et d'Évaluation des Cités éducatives¹

Le comité national d'orientation et d'évaluation (CNOE) des cités éducatives, présidé par Sylvie CHARRIERE, députée de Seine-Saint Denis, a été installé par le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et le ministre de la Ville et du Logement, le 26 novembre 2019 à l'Assemblée nationale. Il est composé d'experts, d'élus, de représentants d'associations, d'habitants ou de jeunes. Il a pour vocation d'éclairer les acteurs des 80 cités éducatives durant la période d'expérimentation de 2019 à 2022 et de faire des recommandations aux pouvoirs publics dans des avis publics et dans un rapport annuel.

Synthèse de l'avis du CNOE du 13 mai 2020

L'avis du 13 mai 2020, établi par le bureau du CNOE, qui s'appuie notamment sur la synthèse de l'enquête de l'Agence nationale de cohésion des territoires (ANCT) réalisée début avril auprès des cités éducatives, encourage les acteurs des cités éducatives à poursuivre leurs efforts, et à porter une attention particulière sur 4 points :

1. La gouvernance locale, qui doit être équilibrée, horizontale, en phase avec le terrain, et disposer d'une marge d'autonomie ;
2. L'école hors l'école, que la crise a rendue nécessaire par les collaborations entre acteurs, doit être un acquis pour la suite, autour notamment du numérique éducatif, du mentorat, et du couple enseignants/parents à conforter, ainsi que du rôle du tissu associatif ;
3. La prise en charge globale des enfants et des familles, en difficulté, à organiser avec l'ensemble des acteurs sanitaires et sociaux, comme l'a montré par exemple l'enjeu de l'aide alimentaire ;
4. Le champ des pratiques culturelles, particulièrement disparate selon les familles, doit faire l'objet d'un effort redoublé, notamment pendant la période des vacances et à la rentrée, afin d'ouvrir plus largement l'horizon des enfants et des jeunes des quartiers concernés.

Au final, l'avis du CNOE conclut que « le modèle de fonctionnement des cités éducatives a montré sa pertinence en situation de crise, il a pu montrer qu'il n'est pas « un dispositif de plus », mais un facilitateur de mobilisation collective. Il reste à le conforter, en prolongeant, par temps calme, les habitudes collaboratives, la considération des acteurs, et leur mobilisation ».

¹ **Les cités éducatives** : Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale et de la jeunesse, et Julien Denormandie, ministre de la Ville et du Logement, ont labellisé en septembre dernier 80 grands quartiers « cité éducative », sur la base de projets portés par les municipalités concernées, en lien avec les associations. L'enjeu est d'y fédérer dans une « alliance éducative » tous les acteurs de la réussite scolaire et citoyenne, pour renforcer l'égalité des chances, l'émancipation individuelle et le vivre-ensemble, pour les 525.000 jeunes de 0 à 25 ans qui y vivent. (Lien DP 20 février 2020)

Poids : 758.1 Ko

[Téléchargement](#) [5] [Favoris +](#) [4]

- [Retrouvez plus d'informations, d'actualités et de ressources dans notre dossier de veille dédié à la gestion de crise Accès](#) [6]

Dates: Mercredi 27 mai 2020 - 09:15

Thématiques: [Education](#) [7]

[Politique de la ville - DSU](#) [8]

Publié le 27 mai 2020

URL de la source (modifié le 29/05/2020 - 10:56): <https://irev.fr/actualites-0/cites-educatives-et-crise-sanitaire>

Liens

[1] https://www.cget.gouv.fr/sites/cget.gouv.fr/files/atoms/files/avis_cnoe_n_cnoe20-01.pdf

[2] https://www.cget.gouv.fr/sites/cget.gouv.fr/files/atoms/files/synthese_finale_enquete_ce_derniere_version.pdf

[3] https://irev.fr/sites/default/files/atoms/files/synthese_finale_enquete_ce_derniere_version.pdf

[4] <https://irev.fr/javascript%3A%3B>

[5] https://irev.fr/sites/default/files/atoms/files/avis_cnoe_n_cnoe20-01.pdf

[6] <http://www.irev.fr/thematiques/veille-covid-19-des-informations-et-ressources-regulierement-mises-jour>

[7] <https://irev.fr/taxonomy/term/3681>

[8] <https://irev.fr/taxonomy/term/3692>